

MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

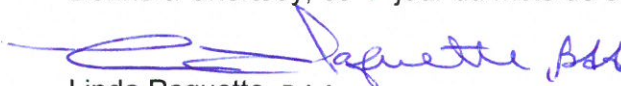
Aux contribuables de la susdite municipalité, AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée qu'à la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 21 septembre 2020 à 19 h, à la salle communautaire de Chertsey au 333, avenue de l'Amitié, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

DÉSIGNATION : Lot 3 660 811

NATURES ET EFFETS : Demande concernant régularisation des marges du bâtiment principal situé sur le lot 3 660 811 afin de permettre une marge avant de 5,34 mètres et une marge arrière de 2,37 mètres en ce qui concerne le bâtiment principal.

Le conseil prendra en considération l'avis du comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra transmettre ses commentaires par écrit dans le but de se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Ces commentaires pourront être envoyés par courriel à urbanisme@chertsey.ca ou remis directement à la Municipalité à compter de ce jour, et ce, jusqu'au 18 septembre 2020 inclusivement. **Le conseil analysera les commentaires reçus avant de rendre une décision.** Il sera possible pour vous d'accéder à la décision du conseil en consultant le procès-verbal de la séance sur le site internet de la Municipalité au www.chertsey.ca.

Donné à Chertsey, ce 4^e jour du mois de septembre 2020.




Linda Paquette, B.A.A.
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Linda Paquette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil le 2^e jour du mois de septembre 2020, entre 9 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4^e jour du mois de septembre 2020.



Linda Paquette, B.A.A.
Directrice générale
